

NUMÉRO D'ORDRE.	BUREAU.	ATTRIBUTIONS DU BUREAU ET VOIES AUTORISÉES.					ENTREPÔTS. (Art. 38 et 66 de la loi du 4 mars 1846.)
		A L'ENTRÉE : DÉCLARATION. A LA SORTIE : DERNIÈRE VISITE (Par mer : Art. 6 et 55 de la loi générale. Par rivières et par terre : Art. 57 et 66.)	ALLÈGEMENT DES NAVIRES DE MER. (Art. 49 de la loi générale.)	A L'ENTRÉE : DÉCHARGEMENT, VÉRIFICATION ET PAYEMENT. A LA SORTIE : CHARGEMENT ET VÉRIFICATION. (Par mer : Art. 6 et 52 de la loi générale. Par rivières et par terre : Articles 58, 42 et 64.)	RAYON RÉSERVÉ. A L'ENTRÉE, POUR LES BESOINS JOURNALIERS DES HABITANTS : Déclaration, vérification et paiement. A LA SORTIE DES PRODUITS DU RAYON : Chargement et vérification. (Art. 38, 44 et 64 de la loi gén.)	TRANSIT. (Art. 5 de la loi du 6 août 1849.)	
1.	2.	5.	4.	5.	6.	7.	8.
1.	Signeux (station) (Bleid).	D. A. <i>Par chemin de fer</i> : 1° Pour Signeux (station), seulement pour les marchandises en destination de localités non comprises dans le ressort d'une succursale d'entrepôt; 2° pour les succursales d'entrepôt reliées au chemin de fer avec affranchissement de déclaration et de vérification à l'entrée.		D. A. Comme dans la 3 ^e colonne.	D. A. <i>Par terre</i> : Le chemin empierré de Gorcey à Signeux.	D. A. <i>Par chemin de fer</i> : A l'entrée et à la sortie.	

188. — 16 JUILLET 1877. — Arrêté royal portant concession, sous certaines conditions, à la commune de Middelkerke, d'une partie de la plage, à l'effet d'y établir un service de bains de mer. (Monit. du 20 juillet 1877.)

189. — 16 JUILLET 1877. — Liste des brevets (n° 1297 à 1595) délivrés par arrêtés ministériels de cette date. (Monit. du 30 juillet 1877.)

190. — 17 JUILLET 1877. — LOI qui ouvre des crédits supplémentaires aux

budgets du ministère de la justice (exercices 1876 et 1877) (1). (Monit. du 19 juillet 1877.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le budget des dépenses du ministère de la justice, pour l'exercice 1876, fixé par la loi du 26 décembre 1875, *Moniteur*, n° 365, est augmenté :

1° D'une somme de . . . fr. 6,503 41
qui sera ajoutée à l'allocation de l'article 5, chapitre I^{er}, intitulé : Matériel.

2° D'une somme de . . . fr. 19,286 24
qui sera ajoutée à l'allocation de l'arti-

(1) Session de 1876-1877.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 20 avril 1877, p. 208-209. — Rapp. Séance du 11 mai, p. 212-215. *Annales parlementaires.* — Discussion et adop-

tion. Séance du 26 juin 1877, p. 1037-1038. SÉNAT.

Documents parlementaires. — Rapport. Séance du 28 juin 1877, p. 21.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 12 juillet 1877, p. 174.

cle 29, chapitre VIII, intitulé : Clergé inférieur du culte catholique.

3^e D'une somme de . . . fr. 40,000 »
qui sera ajoutée à l'allocation de l'article 38, chapitre IX, intitulé : Frais d'entretien et de transport d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays.

Total de l'article 1^{er}. . . fr. 63,591 65

Art. 2. Le budget des dépenses du ministère de la justice, pour l'exercice 1877, fixé par la loi du 26 décembre 1876, *Moniteur*, n° 363, est augmenté d'une somme de 74,000 francs, destinée à la liquidation de dépenses concernant les exercices clos de 1875 et années antérieures, qui fera l'objet d'un chapitre XIII nouveau, conformément au détail ci-après :

CHAPITRE XIII.

Art. 61. Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, de 1875 et années antérieures . . . fr. 2,000 »

Art. 62. Frais d'entretien et de transport, en 1875 et années antérieures, d'indigents dont le domicile de secours est inconnu ou qui sont étrangers au pays. . . 45,000 »

Art. 63. Écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans. Exercice 1875 . . . 3,297 57

Art. 64. Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments. Exercice 1875 . . . 4,192 42

Art. 65. Travaux de construction de la maison de sûreté cellulaire de Namur. — Solde . . . 16,102 49

Art. 66. Dépenses diverses de toute nature appartenant à des exercices clos . . . 3,407 52

Art. 3. L'article 7 du même budget est augmenté d'une somme de trois mille quatre cent sept francs (fr. 3,407) et l'article 60 d'une somme de cinquante-cinq mille francs (fr. 55,000).

Art. 4. Les allocations qui font l'objet de la présente loi, s'élevant ensemble à cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit francs soixante-cinq centimes (fr. 197,998-65), seront cou-

vertes au moyen des ressources ordinaires des exercices 1876 et 1877.

Art. 5. La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Promulguons, etc.

(Contre-signée par le ministre de la justice, M. T. DE LANTSHEERE.)

191. — 17 JUILLET 1877. — LOI allouant des crédits spéciaux pour travaux d'utilité publique (1). (Monit. du 20 juillet 1877.)

Léopold II, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Des crédits spéciaux, à concurrence de la somme de 25,350,000 fr., sont ouverts au gouvernement pour pourvoir aux dépenses extraordinaires énumérées ci-après, savoir :

A. — AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

§ 1^{er}. Achat d'un local pour les archives nationales . . . fr. 1,000,000

B. — AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

1^{re} Routes et ponts.

§ 2. Travaux de raccordement de routes, tant au chemin de fer de l'État qu'aux chemins de fer concédés ; redressement et amélioration de routes, construction et reconstruction de ponts, subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux aboutissant à des stations . . . 1,500,000

2^e Bâtiments civils.

§ 3. Construction d'un nouvel hôtel des Monnaies . . . 500,000

§ 4. Construction de l'édifice destiné aux expositions des beaux-arts, ainsi qu'aux fêtes et cérémonies publiques. 1,000,000

(1) Session de 1876-1877.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi. Séance du 20 juin 1877, p. 252-256. — Rapport. Séance du 3 juillet 1877, p. 267.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance du 5 juillet 1877, p. 1061-1076.

SÉNAT.

Annales parlementaires. — Rapport. Séance du 15 juillet 1877, p. 186. Discussion et adoption. Séance du 15 juillet 1877, p. 185-188.